

---

# **Le DES de médecine générale à Paris-Sud**

---

**Faculté de Médecine Paris-sud Département  
de médecine générale**

Site web : <http://www.kb.u-psud.fr/medecine-generale/MG.htm>

---

**Secrétariat :**

Catherine MILLOT et Magdaléna HEQUET :

**Tel : 01 49 59 67 27**

**Mail : [mg.medecine@u-psud.fr](mailto:mg.medecine@u-psud.fr)**

---

---

## Organigramme du Département de médecine générale

---

DR Laurent RIGAL – MCU-PA

Directeur de département

Pr François BOUÉ -PUPH

Adjoint au directeur du département

PR Patrice MARIE – PA

Dr Pascale ARNOULD – MCA

Dr François RAINERI - MCA

Dr Sophie BUCHER – CCA

Dr Raphaëlle DELPECH – CCU

Dr Cécilia SALDANHA-GOMES – CCU

Dr Guillaume COINDARD – Chargé d'enseignement

Dr Sylvain PAQUET – Chargé d'enseignement

Dr Isabelle PENDOLA-LUCHEL – Chargé d'enseignement

Dr Alain SIMAVONIAN – Chargé d'enseignement

---

## Préambule

---

Nous vous souhaitons la bienvenue au département de médecine générale de la faculté de médecine de l'université Paris-sud.

Ce livret a été conçu pour vous donner les principales informations sur le déroulement, au sein de notre département, du DES de médecine générale

Lors de cette réunion d'accueil, nous vous demanderons de nous communiquer vos coordonnées téléphoniques et votre adresse courriel.

Les échanges entre le département et les internes inscrits dans le DES s'effectuent **uniquement par courriel**. Il est donc absolument nécessaire que vous informiez non seulement la scolarité mais également notre secrétariat de tout changement d'adresse personnelle, téléphonique ou mail

---

## Les compétences à acquérir au cours du DES de médecine générale

---

Le programme du DES de médecine générale s'articule autour de l'acquisition des compétences nécessaires à la pratique de la médecine générale.

Notre objectif est que vous ayez maîtrisé à la fin de votre cursus l'ensemble de ces compétences. Celles-ci s'acquièrent au travers d'un indispensable travail personnel à la fois en stage et lors des enseignements facultaires.

### 1. Le premier recours, l'incertitude, les urgences

- Être capable de prendre une décision en contexte d'urgence et/ou en situation d'incertitude
- Être capable de faire face à des situations aiguës et/ou vitales rencontrées en médecine générale (infarctus, OAP, crise d'asthme, traumatisme, agitation, situations psychiatriques)
- Être capable d'organiser sa trousse d'urgence

### 2. L'approche globale, la complexité, la prise en charge médico-psycho-sociale

- Être capable de prendre en charge un problème de santé non différencié en contexte de soins primaires
- Être capable de prendre en charge successivement ou simultanément des situations de nature différente (appareils différents, pathologies organique et fonctionnelle, problèmes sociaux et administratifs, ...)
- Être capable de synthétiser les données recueillies
- Être capable d'élaborer et proposer une prise en charge globale, adaptée au patient et au contexte, en l'absence fréquent de diagnostic nosographique

### 3. L'éducation, le dépistage, la prévention, la santé individuelle et communautaire

- Être capable d'éduquer le sujet à la gestion de sa santé et de sa maladie
- Être capable de participer à des actions ou des réunions d'éducation sanitaire
- Être capable d'établir un diagnostic éducatif
- Être capable de proposer un projet de soins
- Être capable de construire une alliance thérapeutique

### 4. La continuité des soins, le suivi et la coordination des soins

- Être capable d'assurer la continuité des soins, pour toutes les catégories de la population.
- Être capable d'assurer le suivi entre domicile et hôpital
- Être capable de collaborer avec les partenaires médico-sociaux
- Être capable de collaborer au système de gardes
- Être capable de travailler en équipe et/ou en réseau lors des situations complexes, aiguës et chroniques.
- Être capable d'élaborer des coopérations avec d'autres partenaires
- Être capable de participer aux réseaux de soins

## **5. Les relations, la communication, l'approche centrée sur le patient**

- Être capable de communiquer de façon efficiente avec le patient et son entourage
- Être capable de développer une écoute active et empathique
- Être capable d'adapter la réponse aux caractéristiques du patient
- Être capable d'expliquer une décision, une prescription; annoncer d'une nouvelle grave
- Être capable de tenir compte de ses émotions et de celles du patient
- Être capable d'entreprendre des actions de santé publique
- Être capable d'identifier des comportements à risques et mettre en route des actions de prévention individuelle et collective
- Être capable de mettre en œuvre des actions de dépistage pertinentes
- Être capable de participer à des actions de recueil épidémiologique
- Être capable de gérer et exploiter les données du dossier médical des patients
- Être capable de démarrer ou collaborer à une recherche

## **6. Le professionnalisme**

- Être capable d'exécuter avec sécurité les gestes techniques les plus fréquents en médecine générale
- Être capable d'assurer sa formation personnelle
- Être capable de lire de façon critique
- Être capable de participer aux actions de FMC
- Être capable de participer aux recherches
- Être capable d'évaluer sa pratique
- Être capable de mettre en place une évaluation individuelle ou collective de sa pratique
- Être capable d'appliquer les dispositions réglementaires dans le respect des valeurs éthiques (dispositions médico-légales (certificats, protection,...), dispositions médico-administratives (dispositif conventionnel, fiches administratives,...), dispositions déontologiques (secret professionnel, information et consentement, ...))
- Être capable d'assurer la gestion administrative, financière, humaine et structurelle de l'entreprise médicale (Fiscalité ; comptabilité ; secrétariat ; évaluation des risques et hygiène ; informatique ; dossier médical ; organisation du temps et du travail)

---

## Organisation du cursus sur les 3 années du DES

---

Lors des 3 années de DES vous devrez valider la maquette du DES de médecine générale telle que définit par l'arrêté du 4 février 2011 (relatif à l'agrément, à l'organisation, au déroulement et à la validation des stages des étudiants en troisième cycle des études médicales), décrite ci-après. En parallèle, vous devrez valider un certain nombre d'enseignements facultaires, décrits ci-après.

### LES STAGES

**Au total 6 stages de 6 mois doivent être validés.**

**L'ensemble des stages proposés par le DES de médecine générale d'île de France est répertorié sur son site : <http://desmgidf.fr>.**

Parmi les 6 stages que vous allez réaliser, vous devrez à la fin du DES avoir réalisé pour valider la maquette, les stages suivants :

Quatre semestres obligatoires dans des lieux de stage agréés :

- un au titre de la **médecine d'adultes polyvalente** hospitalier: médecine générale, médecine interne, médecine polyvalente, gériatrie
- un au titre de la **médecine d'urgence** hospitalier
- un auprès d'un médecin généraliste, Maître de stage des Universités (stage de niveau 1)
- un au titre de la pédiatrie et/ou de la gynécologie ; ce stage peut-être réalisé en ambulatoire.

Deux semestres sont donc libres.

Un SASPAS, Stage en Soins Primaires en Autonomie Supervisée, peut être effectué en TCEM3. Il est conseillé de réfléchir dès le début du DES à la réalisation de ce stage dans votre maquette et à l'opportunité offerte de ce second stage en ambulatoire.

Au moins un des stages réalisés en hospitalier devra être en **CHU**.

Il faut noter qu'un même stage peut valider plusieurs niveaux sur la maquette. Par exemple, un stage de médecine polyvalente réalisé en CHU validera le stage de médecine polyvalente et le CHU.

#### **Condition de validation des stages :**

- Remplissage sur le site du DES de MG d'IDF <http://desmgidf.fr> par votre chef de service ou par chaque maître de stage des universités en votre présence d'une fiche d'évaluation de votre stage, à la fin duquel il émet un avis favorable ou défavorable de validation de votre stage
- Evaluation par vous-même de votre stage sur le site du DES de MG d'IDF <http://desmgidf.fr>
- Avoir réalisé 2 RSCA et les avoir faits valider par votre tuteur **AVANT** la fin de votre stage, impérativement un avant le 3ème mois l'autre au 5ème mois de stage.
- Pour le stage chez le praticien, avoir assisté aux cours associés dispensés par la faculté (cf chapitre enseignement théorique).

La proposition de validation de stage faite soit par le chef de service soit par chaque maître de stage des Universités est soumise à l'avis du **directeur du département de médecine générale** qui est le **seul habilité à valider un stage** et donc le seul décisionnaire.

### Attention

- **Le niveau de stage (médecine d'urgence, pôle mère-enfant...)** et la validation du CHU est **UNIQUEMENT** défini sur le site du DES de médecine générale d'Ile de France <http://desmgidf.fr>, **en cas de litige c'est le site qui fait foi**. Allez systématiquement vérifier, ne vous fiez pas à l'intitulé du stage ni au nom de l'hôpital.
- La réalisation de deux stages dans le même service n'est pas autorisée.
- Il n'est pas possible d'effectuer trois stages dans la même spécialité en dehors de la médecine générale.
- De même, pour pouvoir réaliser un stage "hors filière", dans les DOM TOM ou un inter CHU une demande écrite au directeur du DMG doit être la première démarche à effectuer.
- Des DESC peuvent être réalisés dans le cadre du 3e cycle des études médicales. Une demande écrite au directeur du DMG doit être préalable à toute inscription à un de ces DESC.

## L'enseignement facultaire

L'enseignement théorique se déroule durant l'une des deux demi-journées par semaine où vous êtes hors-stage, temps destiné depuis février 2015 à un travail universitaire et d'approfondissement personnel des connaissances et compétences (1).

L'enseignement universitaire proposé par le département de médecine générale se décline sur les 3 ans et se divise en :

- Enseignements théoriques répartis en :
  - Cours obligatoires
  - Cours magistraux
  - Cours autour de la thèse
- Enseignements obligatoires lors du stage chez le praticien
- Réalisation de groupe de résolution de problème (GRP) en tutorat : 3 GRP doivent être validés par année de DES, soit 9 au total pendant le DES

### **Enseignement théorique**

Un livret avec le planning des cours et le descriptif des cours vous sera remis.

### **Enseignement lors du stage chez le praticien**

Cet enseignement se déroule en matinée pendant le stage.

- 5 séances de groupe d'échanges de pratiques
- 2 séances d'introduction au groupe Balint
- 3 ateliers techniques
- Séance de synthèse et d'évaluation de l'enseignement

### **Les groupes de tutorat**

Cet enseignement obligatoire a lieu durant les trois années du DES de médecine générale. Chaque groupe est animé par un tuteur et se réunit régulièrement tout au long du cursus.

Chaque interne doit rédiger et faire valider par son tuteur (chaque année) au moins trois problèmes. Chaque problème résolu doit faire l'objet d'un document écrit, conservé dans le portfolio.

### Objectifs

- Favoriser l'autonomie dans l'apprentissage ;
- Développer des stratégies de recherche documentaire efficaces ;
- Améliorer la capacité à résoudre des problèmes complexes tirés de la vie réelle ;
- Apprendre à travailler en équipe efficacement ;
- Développer des capacités de communication ;
- Favoriser les transferts et l'intégration des connaissances.

### Déroulement

- Proposition d'une situation complexe (caractère pluridimensionnel, plusieurs stratégies de résolution de problème peuvent exister, solution non univoque ou plusieurs solutions pertinentes, etc.) par le tuteur ou l'interne
- Proposition d'une (ou des) hypothèse(s) pour expliquer et résoudre le problème
- Travail de recherche
- Remise en groupe de l'analyse et bilan
- Approfondissement

### **Conditions de validation de l'enseignement facultaire**

Les enseignements sont validés sur votre présence. Au cours des 3 ans de cursus, 100 heures doivent être validées et 9 groupes de résolution de problèmes (GRP).

### **Attention**

- Certains enseignements sont à inscription obligatoire. Celle-ci est notifiée dans les fiches de présentations de cours.
- Certains enseignements mutualisés sont organisés (se renseigner sur le site du DES d'Ile de France) et peuvent valider des heures de cours.
- Il est fortement recommandé de répartir de manière équilibrée les heures d'enseignement à valider sur les 3 ans du cursus.
- Si au terme des 3 ans de DES, la totalité des enseignements obligatoires et/ou du nombre d'heure n'a pas été validée une réinscription universitaire sera nécessaire pour compléter les enseignements manquants, afin de valider votre DES de médecine générale.
- **Si au cours de votre cursus, vous présentez en congrès un poster 5 heures d'enseignement seront validées, une présentation orale validera 10 heures de cours et un article publié 30 heures d'enseignement.**

1. Décret n° 2015-225 du 26 février 2015 relatif au temps de travail des internes

---

## Le tutorat

---

Un tutorat par des médecins généralistes est mis en place dans notre département de médecine générale. Il est obligatoire pour tous les internes du département de médecine générale de notre faculté.

À son entrée dans le D.E.S. de médecine générale, l'interne choisit son tuteur lors du séminaire d'accueil.

Le tuteur est à la fois un accompagnateur et un évaluateur.

### Les trois objectifs du tutorat

1. **Accompagner l'interne pendant toute la durée de son DES et l'aider à développer son projet professionnel**
  - Repérer les difficultés que l'interne pourrait éprouver que ce soit au niveau des stages, de l'enseignement facultaire ou de son avenir professionnel.
  - En fonction des besoins et de la personnalité de l'interne, le tuteur pourra le conseiller en l'orientant vers le bon stage ou le bon interlocuteur et en lui proposant des méthodes d'apprentissage adaptées. Il doit pouvoir lui proposer des projets de recherche et/ou de thèse.

Cet accompagnement doit se faire dans un climat convivial et bienveillant.

2. **Animer et valider les groupes de résolution de problèmes**

3. **Superviser le cursus de l'interne :**

- l'aider dans l'acquisition des traces d'apprentissage,
- valider les 2 RSCA lors de ces stages hospitaliers
- valider le portfolio de l'interne pour qu'il puisse être présenté au jury de DES.

En ce qui concerne les traces, le tuteur les valide lorsqu'il estime que la rédaction et la réflexion sont abouties.

### Autres points importants

Le tuteur peut être le directeur de thèse de son tuteur.

Le tuteur peut être le maître de stage de son tuteur.

---

## Le portfolio et les traces d'apprentissage

---

Pour le DES de médecine générale, la coordination Ile de France, en accord avec les orientations nationales, a choisi le modèle d'apprentissage dans une logique de compétences comme référence théorique, scientifique et pédagogique. Ce modèle met l'accent sur celui qui apprend (apprentissage) Un cours vous sera dispensé dans le courant du mois de décembre pour vous expliquer dans les détails comment rédiger une trace et ce que comporte le porte folio. Ce chapitre du livret, n'est donc pas exhaustif, il a pour objectif de poser les bases.

### **Le port-folio**

Le port-folio est une collection organisée et cumulative de travaux et de réflexions d'un étudiant qui rassemble des informations sur les compétences qu'il a développées

La supervision de l'étudiant est essentielle pour garantir la qualité d'un enseignement de ce type.

### **Les traces d'apprentissage**

La production écrite de traces d'apprentissage à partir du travail réalisé par l'interne est à la fois une méthode de formation et d'évaluation de l'acquisition des compétences de médecine générale.

#### Objectifs :

- Illustre une situation caractéristique de la médecine générale
- Permet d'identifier et de développer une compétence
- Présente la démarche réflexive de l'interne

#### Critères généraux :

- Lien avec la médecine générale et les soins primaires
- Description d'une situation clinique dans laquelle l'interne s'est impliqué, description recouvrant les champs somatiques, psychiques, sociaux et, de la prise en charge avant et après l'hospitalisation, dans le cas d'un patient hospitalisé.
- Énoncé et hiérarchisation des différents problèmes posés
- Description et critique des solutions mises en œuvre
- Qualité des recherches effectuées et critique des informations obtenues
- Enseignements pratiques et théoriques obtenus à partir de la situation rapportée et travaillée apports pour la prise en charge d'une situation analogue
- Rattachement à une compétence à acquérir

#### Types de traces d'apprentissage :

Une trace d'apprentissage comporte obligatoirement des données relevant de la description de la situation vécue par l'interne (contexte), les réponses apportées aux problèmes rencontrés, la capacité à les rendre intelligibles et accessibles à soi-même comme aux autres (réflexivité), la pertinence des axes de recherche, l'analyse critique et une synthèse des apprentissages effectués.

- Les RSCA : récits de situations complexes et authentiques
- Les GRP : groupes de résolution de problèmes

Tout autre type de document rédigé par l'interne accompagné d'un texte permettant de contextualiser et de présenter l'analyse critique :

- Compte-rendu d'hospitalisation rédigé par l'interne (pour les stages hospitaliers), lettre de demande d'avis spécialisé (pour les stages ambulatoires) avec, en plus du courrier proprement dit, une description de la situation, son analyse critique et le suivi de l'histoire clinique
- Divers documents rédigés ou travaillés par l'interne
- Compte-rendu d'une réunion professionnelle, d'une séance de formation.
- Résumé d'article commenté et critiqué.
- Trace d'apprentissage de gestes techniques de MG
- autres traces d'apprentissage rédigées plus succinctement
- Bénéfices apportés par une formation
- Publication, poster

Ces traces doivent être évaluées par le tuteur puis colligées dans le portfolio qui est le recueil organisé par compétences des travaux de l'interne. Elles s'effectuent dans un cadre rigoureux mais qui reste ouvert à l'innovation dans le modèle choisi.

Chaque stage hospitalier doit donner lieu à la réalisation à deux RSCA Il est recommandé de valider un maximum de traces d'apprentissage pour obtenir la validation du Port-folio .

### **Les RSCA : récits de situations complexes et authentiques**

#### 1. Récit

Il s'agit de la description du cas clinique avec les antécédents pertinents, l'histoire de la maladie et la prise en charge.

#### 2. Analyse critique

Elle présente la démarche de réflexion : le questionnement sur l'expérience vécue, la détermination du besoin d'apprentissage et les ressources utilisées pour l'apprentissage.

#### 3. Impact sur la pratique

Il s'agit de décrire l'apprentissage fait de cette expérience et ce qui peut-être retenu pour la pratique future.

Cela justifie la compétence acquise.

#### 4. Conclusion

Le contenu d'un RSCA devrait s'inscrire dans 2 à 4 pages en moyenne (5 pages maximum)

---

## La thèse d'exercice à Paris-Sud

---

La thèse d'exercice fait partie intégrante du DES de médecine générale. Néanmoins il n'y a pas d'obligation de réaliser sa thèse sur une thématique de médecine générale. Par contre, en cas de réalisation d'une thèse d'exercice sur une thématique hors médecine générale, l'interne devra réaliser un mémoire de médecine générale pour la soutenance de son DES de médecine générale.

### **Enseignements facultaires liés à la thèse**

#### Séminaires d'aide à la réalisation de la thèse :

Au sein du département de médecine générale, nous vous proposons différents enseignements facultaires afin de vous permettre de développer les compétences nécessaires pour réaliser votre thèse :

- Recherche qualitative
- Statistiques appliquées à la thèse de médecine générale
- Recherche documentaire
- Formation à l'utilisation de Pubmed
- Formation à l'utilisation de Zotero

Ces enseignements sont tous facultatifs mais avec inscription obligatoire (nombre de place limitée dans les salles informatiques)

#### Permanence thèse mensuelle :

En parallèle de ces cours théoriques ciblés sur différents aspects de la thèse, un des membres du département de médecine générale vous propose une fois par mois, une permanence thèse de 2h afin de vous aider individuellement lors des éventuels problèmes rencontrés dans la réalisation de la thèse, quelque soit le stade d'avancement (de la formulation de la question de recherche à l'analyse des données ou à la rédaction de la thèse).

Une inscription obligatoire s'effectuera auprès du secrétariat de médecine générale.

### **Procédure de déclaration d'un sujet de thèse d'exercice**

Lorsque vous avez trouvé un sujet, défini une question de recherche et trouver un directeur de thèse, vous devez remplir la fiche thèse du département. Une fois complétée, la fiche est à transmettre au secrétariat et au Dr Saldanha Gomes Cécilia avec votre directeur de thèse en copie du mail. Une fois, votre fiche reçue, un rapporteur vous sera attribué en fonction du sujet et/ou de la méthode utilisée. Il communiquera avec vous par courriel pour les éventuels questions, remarques ou modifications à apporter à votre fiche. Puis une fois la fiche validée, votre sujet sera enregistré auprès du département de médecine générale.

En cas de désaccord, une discussion entre l'interne, le rapporteur et le Dr Saldanha Gomes sera réalisée.

### **Manuscrit de thèse**

Votre thèse doit être impérativement un sujet de recherche, les revues de la littérature sont par exemple refusées. Votre manuscrit doit faire maximum 50 pages hors annexes.

### **Formalités administratives auprès de la scolarité**

Une fois votre thèse réalisée, votre manuscrit écrit et validé par votre directeur de thèse, vous rentrez dans la partie administrative de la thèse d'exercice qui est gérée au niveau de la scolarité de la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre.

#### **Etape 1 : Président de jury**

Trouver un président de jury pour votre soutenance de thèse qui doit être obligatoirement un professeur titulaire des universités (PU). Faire signer 2 exemplaires de vos titres et conclusions par votre président de jury. Pour information, il n'y a aucune obligation qu'il y ait des médecins généralistes dans votre jury.

#### **Etape 2 : Dépôt du manuscrit de thèse et commission universitaire des thèses**

Une fois les 2 exemplaires de titres et conclusions signés par votre président de jury, vous devez les déposer avec un exemplaire non relié de votre manuscrit et un résumé en anglais et en français d'une page incluant les mots-clés à la scolarité. Ensuite, le doyen attribue à un de ses rapporteurs (PU-PH) la relecture de votre manuscrit dans le cadre de la commission des thèses d'exercice. Toute thèse d'exercice doit être soumise à la commission des thèses avant l'obtention du permis d'imprimer.

Cette commission, instituée par le doyen, vérifie dans le détail le fond et la forme du manuscrit selon une grille. Elle est habilitée à demander toute modification du texte à son rédacteur et elle conseille le doyen sur la délivrance ou non du permis d'imprimer. Pensez que l'obtention de son avis nécessite un certain délai (minimum 1 mois quand tout va bien)

**NB : Dépôt du manuscrit de thèse uniquement du 5 septembre au 30 juin**

#### **Etape 3 : Obtention du permis d'imprimer**

Seul le doyen de la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre est habilité à signer un permis d'imprimer de thèse d'exercice. En pratique, il est toujours d'accord avec son rapporteur de la commission des thèses, néanmoins il peut apporter des modifications jusqu'au moment de la signature.

**NB : Ne jamais imprimer avant l'obtention du permis d'imprimer**

#### **Etape 4 : Soutenance de la thèse**

En pratique, c'est le président de jury qui fixe la date de soutenance et vous aide à constituer votre jury qui doit être composé d'au moins quatre médecins, dont trois universitaires (PU, PA, PU émérite, MCU), sachant que le directeur de thèse peut faire partie du jury.

**Nous vous encourageons vivement compte tenu du travail à fournir à réaliser votre thèse, la plus rapidement possible, idéalement dans les 3 premières années de DES.**

#### **Dictons pour la thèse :**

« **Qui trop embrasse mal étreint** » : Ne posez qu'une seule question précise sur un seul point précis avec la méthode adéquate pour y répondre.

« **Rien ne sert de courir, il faut partir à point** » : Commencez dès maintenant : les directeurs de thèse ne sont pas légion, le temps ne se crée pas, la recherche documentaire est chronophage et l'administration est fidèle à sa réputation

---

## La validation du DES de médecine générale

---

En fin de cursus chaque interne pour valider son DES de médecine générale doit se présenter, au niveau de la faculté, devant un jury de validation finale du DES.

Pour postuler à cette validation, il doit :

- avoir validé tous les stages obligatoires en respectant la maquette, à savoir :
  - un stage dans le pool des stages "médecine polyvalente" agréé par la coordination du DES d'Île de France ;
  - un stage dans le pool des stages "urgence" agréé par la coordination du DES d'Île de France ;
  - un stage dans le pool des stages "pôle mère-enfant" agréé par la coordination du DES d'Île de France ;
  - le stage chez le praticien ;
  - deux stages dans le pool des stages "libres" agréés par la coordination du DES d'Île de France ou un seul de ces stages et un SASPAS.
  - au moins un de ces stages hospitaliers doit avoir été effectué dans un CHU.
  
- avoir validé l'enseignement théorique ;
  
- avoir fourni un portfolio contenant suffisamment de traces d'apprentissage en rapport avec les compétences à acquérir dans le DES
  
- avoir fourni une fiche de synthèse du portfolio ;
  
- avoir fourni la fiche de proposition de validation du tuteur ;
  
- avoir soutenu une thèse de médecine générale ou avoir soutenu une thèse, d'une discipline autre que la MG, et avoir présenté un mémoire de MG.

Le jury de validation se réunit au niveau de la Faculté Paris-sud, pour les internes remplissant les conditions ci-dessus en octobre, en juin et en avril. Un courrier sera adressé aux postulants éventuels pour leur demander s'ils veulent présenter leur candidature.

Le coordonnateur de la subdivision établit un procès verbal individuel et envoie au coordonnateur inter régional un procès verbal de synthèse comprenant la liste des internes proposés à la validation. La commission inter régionale se réunit trois fois par an et ses membres contre signent le procès verbal reprenant la liste des internes proposés à la validation par subdivision.

Il est recommandé aux internes de valider leur DES dès la fin de leur internat. Les internes qui ne sont pas en mesure de valider leur DES en fin de T3 doivent reprendre une inscription à la faculté en T3.

